

MUNICIPALITÉ DE SAINT-CLAUDE
Aux contribuables de la susdite municipalité
AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ

Par la soussignée, France Lavertu, directrice générale, secrétaire-trésorière, g.m.a que les membres du conseil ont adopté la résolution 2019-11-12 le 4 novembre dernier pour les dates de séances 2020.

2019-11-12 ÉTABLISSEMENT D'UN CALENDRIER POUR LES SÉANCES ORDINAIRES 2020

CONSIDÉRANT QUE l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Marco Scrosati, appuyé par le conseiller Yvon Therrien et résolu que les réunions ont lieu à l'hôtel de ville de Saint-Claude, 295, 2^e étage, Route de l'Église à Saint-Claude [QC] JOB 2N0 à 20h.

- Lundi 13 janvier (2^e)
- Lundi 3 février
- Lundi 9 mars (2^e)
- Lundi 6 avril
- Lundi 4 mai
- Lundi 1 juin
- Lundi 6 juillet
- Lundi 10 août (2^e)
- Mardi 8 septembre
- Lundi 5 octobre
- Lundi 2 novembre
- Lundi 7 décembre

QU'UN avis public du contenu du présent calendrier soit publié par la directrice générale, conformément à la loi qui régit la municipalité.

ADOPTION : 5 POUR, 1 VACANT

Donné à Saint-Claude, le 7 novembre 2019

France Lavertu
Directrice générale
Secrétaire-trésorière